

PASS SANTÉ JEUNES



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

regionpaca.fr/jeunesse
parlons-ici.org

PASS SANTÉ JEUNES



« Je ne sais pas quelle contraception choisir, qui peut m'aider ? », « J'ai peur du SIDA, je fais quoi ? », « Ma copine n'a pas ses règles, et si elle était enceinte ? »... Avec le PASS Santé Jeunes, accédez à des consultations médicales, à une contraception adaptée et au dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST).

■ QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Les jeunes filles et garçons de moins de 26 ans inscrits : dans un lycée, dans un centre de formation d'apprentis (CFA), dans un établissement de formation sanitaire et sociale, dans un établissement d'enseignement supérieur, dans une mission locale, à Pôle Emploi ; ou bien en stage de formation professionnelle, en contrat de professionnalisation, en contrat Emploi d'avenir ou encore au service civique dans le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ COMMENT L'OBTENIR ?

En le commandant sur regionpaca.fr/jeunesse

- Fournir une pièce justificative : certificat de scolarité ou toute autre pièce justifiant de votre statut.
- Envoi du chéquier-coupon à l'adresse postale de votre choix, sous pli confidentiel.

■ QUE CONTIENT-IL ?

Il vous permet de rencontrer gratuitement un professionnel de santé pour :

- avoir une première information sur la sexualité et la contraception,
- poser toutes vos questions à un professionnel,
- faire un test de dépistage des infections sexuellement transmissibles,
- obtenir un moyen de contraception adapté pour au minimum un an (pilule, patch, anneau, diaphragme pour un an ou implant ou Dispositif intra-utérin).

Le PASS est confidentiel, gratuit et s'utilise sans votre carte vitale.

Pour toute information concernant le Pass Santé Jeunes

04 88 73 80 00 ou pass-sante@info-regionpaca.fr

Pour commander votre chéquier : regionpaca.fr/jeunesse

Site partenaire : parlons-ici.org